

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière :
Acquisitions

OBJET :
**ACQUISITION
POUR L'EURO
SYMBOLIQUE
D'UNE PARTIE DE
LA PARCELLE AO
5 A LA SOCIETE
ALOGEA**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL
EN DATE DU : 10.12.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 10.12.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 23 DEC. 2019

Séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2019,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL
Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET
Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-
François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES
Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric,
RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente : Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire : Mme BARTHES Chantal

Monsieur le Maire rappelle l'espace public réalisé avec l'accord de la Société
ALOGEA, consistant à créer 15 emplacements de stationnement à proximité
immédiate du Collège Les Fontanilles.

Dans le cadre de cet aménagement, il est nécessaire d'acquérir environ 361 m²
de la parcelle cadastrée section AO n° 5, appartenant à la Société ALOGEA.

Il précise qu'une division parcellaire délimitera précisément la superficie à
acquérir. L'établissement du document d'arpentage et les honoraires du
géomètre correspondant seront à la charge de la Commune.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à
cette acquisition pour l'euro symbolique.

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire
Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 13 décembre
2019.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'acquisition pour l'euro symbolique d'une partie de la parcelle cadastrée section AO n° 5 à la société ALOGEA.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition et notamment l'acte authentique de vente par devant notaire

INDIQUE que les honoraires du notaire seront à la charge de la Commune

PRECISE que les crédits nécessaires et tous les frais inhérents à l'établissement de l'acte authentique seront inscrits au budget de la Ville 2020

PRECISE que cette parcelle sera classée dans le domaine public communal.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 16 décembre 2019.

Le Maire,



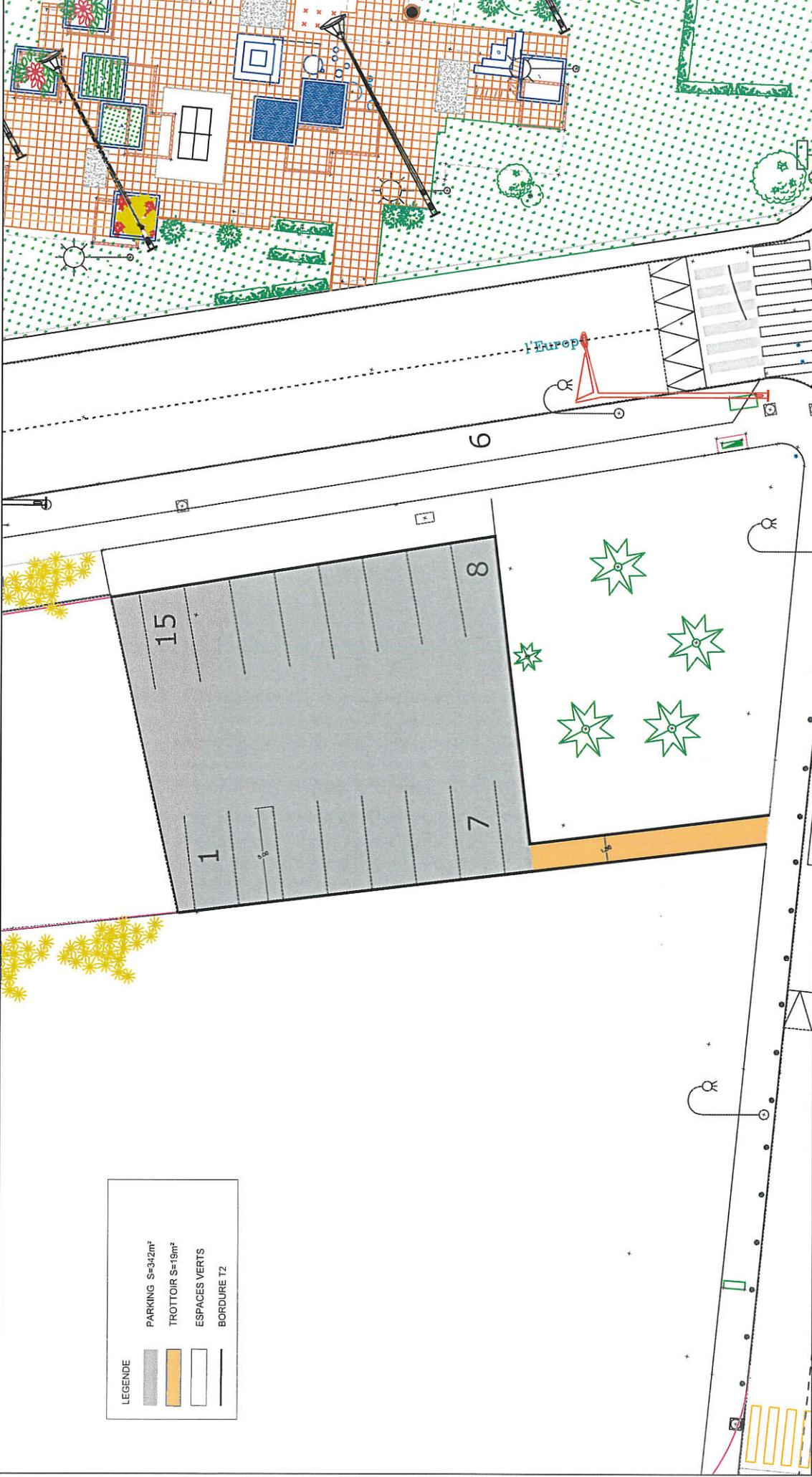
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
19 DEC. 2019
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
19 DEC. 2019
Par publication le :
23 DEC. 2019
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE





LEGENDE

	PARKING S=342m ²
	TROTTOIR S=19m ²
	ESPACES VERTS
	BORDURE T2

SERVICES TECHNIQUES

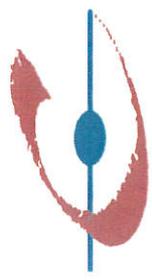
Mairie de Castelnaudary
 19, Chemin de la Cruzolle
 11400 Castelnaudary
 Tél. 04 68 23 21 45
 Fax. 04 68 23 62 33

**PROJET
 AMENAGEMENT D'UN PARKING**

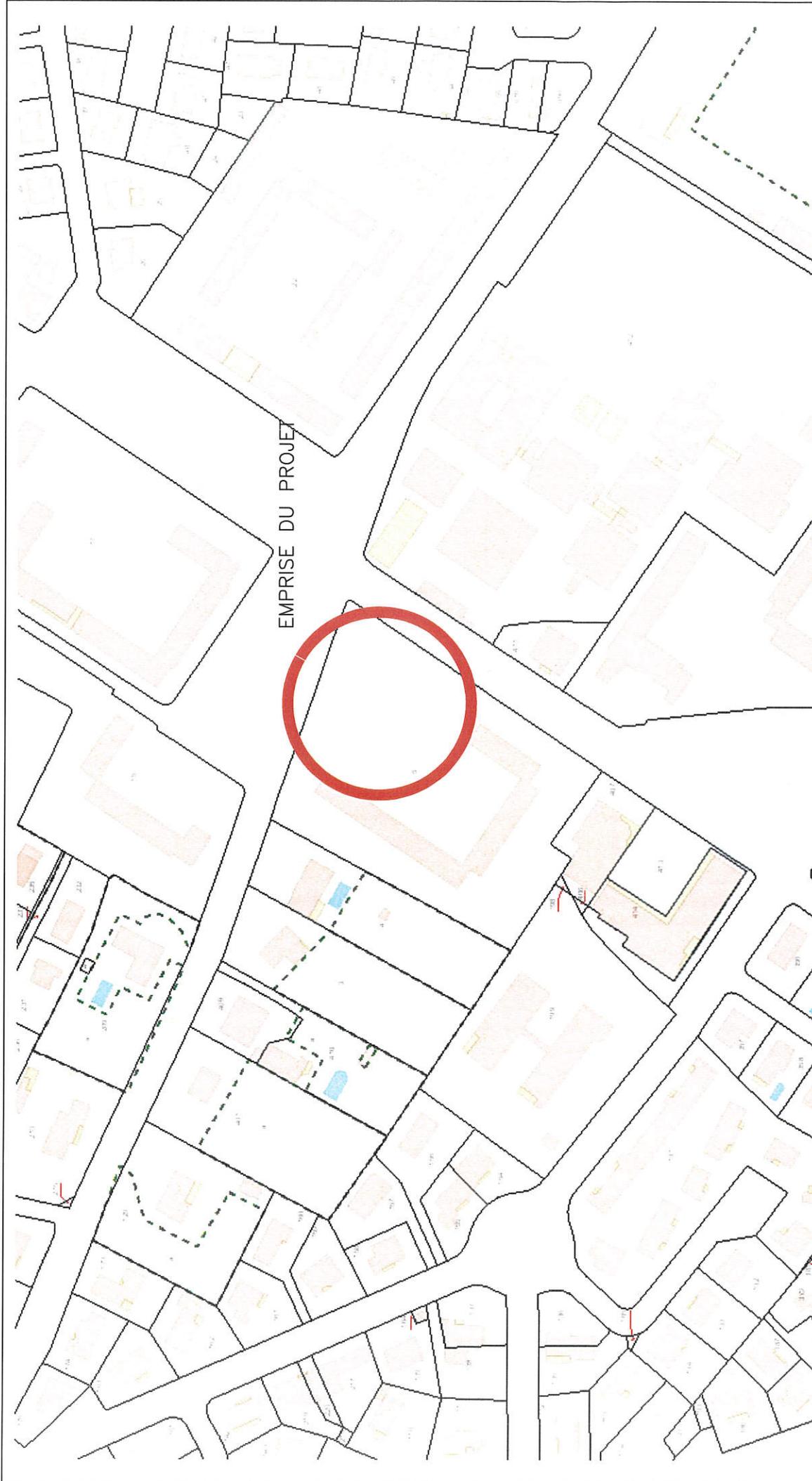
indice	date	Nature des modifications	nom
A	02/12/19	Création du document	MELET.B

A Castelnaudary,
 le.....
 Le Directeur des Services
 Techniques

B. HILLAT



Ville de Castelnaudary



EMPRISE DU PROJET

SERVICES TECHNIQUES

Mairie de Castelnaudary
 19, Chemin de la Cruzolle
 11400 Castelnaudary
 Tél. 04 68 23 21 45
 Fax. 04 68 23 62 33

**PLAN DE SITUATION
 AMENAGEMENT D'UN PARKING**

indice	date	Nature des modifications	nom
A	02/12/19	Création du document	MELET.B

A Castelnaudary,
 le.....
 Le Directeur des Services
 Techniques

B. HILLAT



Ville de Castelnaudary